

INFO - SPQ

Chères consœurs,
Chers confrères,

Veillez trouver ci-joint, un bref résumé concernant la signature de la convention collective des pompiers de Mont-Saint-Hilaire **(2011-2014)** signée le 12 juillet dernier.

Pour toute information concernant ce dossier, veuillez communiquer avec le soussigné au (514) 383-4698.

Fraternellement,

DENIS DUFRESNE
Secrétaire général
Syndicat des pompiers et pompières du Québec

565 boul. Crémazie Est, bureau 3900, Montréal (Québec) H2M 2V6
Tél : 514 383-4698 **Télécopieur** : 514 383-6782
<http://www.spq-ftq.com>

Bref résumé SPQ – Mont-Saint-Hilaire (2011-2014)

Jeudi, le 12 juillet dernier, la section locale de Mont-Saint-Hilaire a procédé à la signature de leur convention collective.

Convention	2011 3 %	(augmentation)	3,09 \$ (garde externe)
	2012 2 %		3,15 \$
	2013 2.5 %		3,23 \$
	2014 2.5 %		3,31 \$

REER commençant en 2012 3.5%

Création de postes de capitaines syndiqués 10 % de plus que lieutenant

Bonifications de remboursements salariaux en cas d' absences syndicales.

Nouvelle définition de *pompier éligible* à la fonction de lieutenant.

Mise en place de 2 pompiers garde à l' interne de jour semaine (mardi au vendredi), ils doivent attendre 2 autres pompiers de garde externe avant le départ de la caserne. 4 pompiers en garde interne le samedi.

Ajout d' un pompier en garde interne en 2014